



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Province de Québec
MRC de Drummond

Conseil des maires et mairesses de la MRC de Drummond

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des maires et mairesses de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à Drummondville, à la salle Multifonctionnelle de la bibliothèque publique, au 425, rue des Forges, le mercredi **20 novembre 2019 à 15 h**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC-754.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Alexandre Cusson	préfet
Yves Grondin	représentant de Drummondville
Michel Noël	maire de Durham-Sud
Jean Parenteau	maire de L'Avenir
François Parenteau	maire de Lefebvre
Albert Lacroix	maire de Saint-Eugène
Alex Desfossés-Cusson	maire suppléant de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Stéphane Dionne	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Guy Lavoie	maire de Saint-Bonaventure
Hélène Laroche	mairesse de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Richard Kirouac	maire suppléant de Saint-Edmond-de-Grantham
Thérèse Francoeur	mairesse de Saint-Félix-de-Kingsey
Nathacha Tessier	mairesse de Saint-Germain-de-Grantham
Robert Julien	maire de Saint-Guillaume
Diane Bourgeois	mairesse de Saint-Lucien
Jocelyn Brière	maire suppléant de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoit Bourque	maire de Saint-Pie-de-Guire
Carole Côté	mairesse de Wickham

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alexandre Cusson, préfet.

Est également présent :

M^e Michel Royer, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim

Mme Julie Héroux, adjointe à la direction

M. Jacques Plante, coordonnateur à l'administration et aux finances

Mme Valérie Carrère, directrice de l'aménagement et des services techniques



1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MRC12422/11/19

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé,

Il est proposé par Diane Bourgeois
Appuyé par Albert Lacroix
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance avec des modifications :

L'ordre du jour se lit maintenant comme suit :

1. Mot de bienvenue et présences

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Élection du préfet

- A) Processus de mise en candidature
- B) Nomination d'un scrutateur
- C) Élection du préfet

4. Nomination du préfet suppléant

5. Adoption du procès-verbal du conseil du 9 octobre 2019

6. Dépôt du procès-verbal du CAP du 1^{er} octobre 2019

7. L'agenda de la MRC

8. Finances

- A) Comptes à payer / Dépôt
- B) Appropriation de surplus budgétaires – PDZA
- C) Carte de crédit de la MRC de Drummond / Mise à jour du dossier
- D) Autorisation de paiements
 - D.1) Construction Benoit Moreau Inc. / Réaménagement du rez-de-chaussée
 - D.2) Groupe de géomatique Azimut Inc. / Abonnement



9. Administration

A) Prévisions budgétaires 2020 / Résolutions

- A.1) Partie I – Administration générale
- A.2) Partie II – Programme rénovation
- A.3) Partie III – Entente de délégation de gestion SDED
- A.4) Partie IV – Développement territorial et régional
- A.5) Partie V – Entente de services Drummondville – Matières dangereuses
- A.6) Partie VI – Écocentre
- A.7) Partie VII – Enfouissement – Cueillette sélective
- A.8) Partie VIII – Cours d'eau
- A.9) Partie IX – Évaluation foncière
- A.10) Partie X – Subventions CM
- A.11) Partie XI – Services d'inspection bâtiments et environnement
- A.12) Partie XII – Forêt Drummond

B) Projets de règlements MRC-870 à MRC-881 sur les répartitions des sommes à percevoir par les municipalités en 2020 / Avis de motion et dépôt des projets de règlements

- B.1) Règlement MRC-870 : Partie I – Administration générale
- B.2) Règlement MRC-871 : Partie II – Programme rénovation
- B.3) Règlement MRC-872 : Partie III – Entente de délégation de gestion SDED
- B.4) Règlement MRC-873 : Partie IV – Développement territorial et régional
- B.5) Règlement MRC-874 : Partie V – Entente de services Drummondville – Matières dangereuses
- B.6) Règlement MRC-875 : Partie VI – Écocentre
- B.7) Règlement MRC-876 : Partie VII – Enfouissement – Cueillette sélective
- B.8) Règlement MRC-877 : Partie VIII – Cours d'eau
- B.9) Règlement MRC-878 : Partie IX – Évaluation foncière
- B.10) Règlement MRC-879 : Partie X – Subventions CM
- B.11) Règlement MRC-880 : Partie XI – Services d'inspection bâtiments et environnement
- B.12) Règlement MRC-881 : Partie XII – Forêt Drummond

C) Nominations

- C.1) Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels – Comité stratégique
- C.2) Membres du comité administratif et planification de la MRC
- C.3) Représentations de la MRC à la Table des MRC du Centre-du-Québec

10. Évaluation

- A) Rapport sur la tenue à jour des rôles



11. Aménagement

A) Approbation de modifications à des règlements et du plan d'urbanisme

A.1) Drummondville

A.1.1) Règlement n° RV19-5131-1

Permettre en cour avant, les garages privés isolés sur les terrains riverains à la rivière Saint-François dans divers secteurs

A.2) Wickham

A.2.1) Règlement n° 2019-10-916

Adoption d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI)

A.2.2) Règlement n° 2019-11-917

Modifier la définition de bâtiment agricole

B) Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection – Lefebvre – Addenda

C) Projet de recherche Forêt Drummond – Droit de coupe – Autorisation de signature

12. Gestion des cours d'eau

Aucun point

13. Matières résiduelles

A) Ressourcerie Transition

A.1) Désignation d'un représentant sur le conseil d'administration

A.2) Aide financière pour l'année 2020

A.3) Octroi d'un mandat à une firme de vérificateurs

14. Sécurité publique

A) Fonds communautaire dédié à la sécurité publique / Annulation d'une demande préalablement autorisée

15. Développement économique, social et culturel

A) Rapport du comité culturel de septembre / Dépôt

B) Rapport du comité culturel d'octobre / Dépôt



16. Correspondance

A) Informations générales

17. Divers

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ÉLECTION DU PRÉFET

A) PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Modalités d'élection du préfet en vertu de l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* et processus proposé par le directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim

Le processus d'élection du préfet se fait comme suit :

- 1- Le préfet est élu parmi les membres du conseil qui sont des maires et mairesses. Conséquemment, seuls les maires et mairesses peuvent être mis en candidature.
- 2 - Est considéré mis en candidature un maire ou une mairesse dont l'un des membres du conseil en fait la proposition. Il n'est pas nécessaire que la proposition du proposeur soit appuyée par un deuxième proposeur.

La période de mise en candidature est ouverte par le secrétaire-trésorier par intérim et close par une résolution du conseil adoptée à la majorité absolue des voix.

- 3 - L'élection du préfet est faite au scrutin secret parmi les candidats qui ont accepté leur mise en candidature.

Le candidat élu est celui qui obtient au moins le nombre de votes qui correspond à la majorité absolue des voix qu'attribue le décret aux membres du conseil, à savoir 17 voix.

À chaque tour du scrutin, le candidat qui obtient le moins de votes doit se retirer. Il y a autant de tours de scrutin qu'il est nécessaire pour qu'un candidat obtienne la majorité absolue des voix.

Dans le cas du dernier candidat, s'il y a plus d'un candidat, advenant que celui-ci n'obtienne pas la majorité absolue lors du tour de scrutin où il est le seul candidat, il y a réouverture de la période de mise en candidature.

Dans le cas d'une candidature unique, le candidat sera automatiquement élu par acclamation.



Processus en cas d'égalité / Proposition relative aux modalités d'élection du préfet en vertu de l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*

MRC12423/11/19

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 210.26 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* qui permettent au conseil de prévoir dans quelles circonstances, en cas d'égalité en tête à la suite d'un tour de scrutin, on procède à un tirage au sort plutôt qu'à un autre tour,

Il est proposé par Jean-Guy Hébert
Appuyé par Michel Noël
ET RÉSOLU

QUE les règles suivantes s'appliquent, à savoir :

Dans le cas où il y a égalité entre des candidats, il y aura trois (3) tours de scrutin.

Après le nombre de tours de scrutin prévu au paragraphe précédent, s'il y a toujours égalité entre les candidats, le directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, Me Michel Royer, procède à un tirage au sort parmi les candidats qui ont obtenu égalité des voix lors du ou des tours de scrutin secret, et proclame préfet le maire ou la mairesse que le sort favorise.

ADOPTÉE

B) NOMINATION D'UN SCRUTATEUR

MRC12424/11/19

CONSIDÉRANT QUE pour la tenue du scrutin, il y a lieu de procéder à la nomination d'un scrutateur;

Il est proposé par Benoit Bourque
Appuyé par Jean Parenteau
ET RÉSOLU

DE NOMMER Valérie Carrère, scrutatrice en vue de l'élection du préfet de la MRC de Drummond devant se tenir sous la présidence du directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, Me Michel Royer.

ADOPTÉE

C) ÉLECTION DU PRÉFET

MRC12425/11/19

Le directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim, Me Royer, ouvre la période de mises en candidature.

Il est proposé par Thérèse Francoeur : Que Carole Côté soit candidate au poste de préfète. Madame Carole Côté accepte sa mise en candidature.

Aucune autre candidature n'est proposée.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Il est proposé par Nathacha Tessier
Appuyé par Yves Grondin
ET RÉSOLU

QUE la période de mises en candidature pour l'élection au poste de préfet de la MRC de Drummond soit et est déclarée close.

CONSIDÉRANT QU'en cas de candidature unique, il a été décidé que le candidat est automatiquement élu par acclamation.

QUE Me Michel Royer confirme que Carole Côté, mairesse de Wickham, est élue au poste de préfète de la MRC de Drummond, pour un mandat d'une durée de deux ans, débutant à la fin de la présente séance.

QUE le serment d'office de Carole Côté soit prononcé lors du conseil de décembre.

ADOPTÉE

4. NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT

MRC12426/11/19

CONSIDÉRANT l'article 198 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont invités à proposer une ou des candidatures au poste de préfet suppléant;

Il est proposé par Diane Bourgeois : Que M. Alexandre Cusson soit nommé préfet suppléant. Alexandre Cusson accepte sa mise en candidature.

Il n'y a pas d'autre mise en candidature.

Il est proposé par Jean-Guy Hébert
Appuyé par Thérèse Francoeur
ET RÉSOLU

DE NOMMER Alexandre Cusson, au poste de préfet suppléant de la MRC de Drummond, pour un mandat d'une durée de deux ans, débutant à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

Les membres du conseil félicitent Mme. Côté et M. Cusson.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 9 OCTOBRE 2019

MRC12427/11/19

Il est proposé par Michel Noël
Appuyé par Hélène Laroche
ET RÉSOLU

D'ADOPTER et DE SIGNER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2019.

ADOPTÉE

6. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Le préfet dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 1^{er} octobre 2019, tel qu'adopté par ce dernier.

7. L'AGENDA DE LA MRC

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil pour le mois de novembre 2019 est déposée pour information.

8. FINANCES

A) COMPTES À PAYER / DÉPÔT

Conformément aux règlements MRC-753, MRC-754 et MRC-756, le préfet dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois de novembre 2019. Il n'y a pas de question.

Novembre 2019

Factures incompressibles acquittées	784 729,03 \$
Factures approuvées	72 786,64 \$
Rémunérations	8 155,42 \$
Allocations de dépenses	4 077,71 \$
Remboursements des dépenses	188,10 \$

B) APPROPRIATION DE SURPLUS BUDGÉTAIRES / PDZA

MRC12428/11/19

CONSIDÉRANT QU'en octobre 2017, la MRC de Drummond a adopté son Plan de développement de la zone agricole (PDZA);



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT QUE le 21 novembre 2018, la MRC de Drummond adoptait le budget administration générale, section aménagement (PDZA) pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE deux projets liés à l'objectif « Développer et soutenir des espaces, lieux et circuits pour l'agriculture de proximité et l'accessibilité en produits locaux » n'ont pu être réalisés au cours de l'année 2019;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 44 000 \$ était prévue pour réaliser ces projets en 2019;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite réaliser ces projets en 2020;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi du PDZA a été informé de la situation et qu'il recommande de reporter les sommes en 2020;

CONSIDÉRANT QUE les sommes d'argent non dépensées dans le budget aménagement (PDZA) 2019 seront versées dans les surplus de l'année 2019 après la vérification des livres comptables;

CONSIDÉRANT QUE les coûts liés à la réalisation de ces projets sont estimés à 44 000 \$ selon des offres de services préliminaires;

Il est proposé par Robert Julien
Appuyé par Diane Bourgeois
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'appropriation de surplus d'un montant de 44 000 \$ dans le budget 2019 administration générale section aménagement (PDZA) pour la réalisation de deux projets liés à l'objectif « Développer et soutenir des espaces, lieux et circuits pour l'agriculture de proximité et l'accessibilité en produits locaux » en 2020.

ADOPTÉE

C) CARTE DE CRÉDIT DE LA MRC DE DRUMMOND / MISE À JOUR DU DOSSIER

MRC12429/11/19

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond est un organisme public qui a besoin d'acquitter des transactions occasionnelles par l'intermédiaire du directeur général par intérim et qu'il y a eu des changements au niveau de la direction générale en juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, il est dans l'intérêt de la MRC de Drummond de mettre à jour son dossier financier;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'émission d'une carte de crédit au nom de monsieur Michel Royer et d'annuler celle au nom de monsieur Guy Drouin.

QUE le conseil de la MRC de Drummond autorise la conclusion d'un contrat avec une institution financière pour fournir du crédit à la MRC au moyen d'une carte de crédit dont le montant ne dépasse pas 10 000 \$;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

QUE le conseil de la MRC désigne le directeur général par intérim, monsieur Michel Royer, administrateur principal aux fins d'utilisation de la carte de crédit pour et au nom de la MRC de Drummond;

QUE le conseil de la MRC acquitte sur réception de la facture, le solde de la carte de crédit et que monsieur Jacques Plante, comptable, soit autorisé à contacter l'institution financière pour toutes demandes d'informations;

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général par intérim, monsieur Michel Royer, à conclure pour et au nom de la MRC, un contrat pour une carte de crédit avec une institution financière;

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général par intérim, monsieur Michel Royer à signer tout autre document et à faire toute autre chose qu'il peut à sa seule discrétion juger appropriée ou souhaitable relativement au contrat de carte de crédit et au programme qu'il régit, ou dans le but de les mettre en vigueur;

ADOPTÉE

D) AUTORISATION DE PAIEMENTS

D.1) Construction Benoit Moreau Inc. / Réaménagement du rez-de-chaussée

MRC12430/11/19

Administration générale

Construction Benoit Moreau Inc. : Paiement n° 2

Réaménagement du rez-de-chaussée

	68 432,69 \$
TPS :	3 421,63 \$
TVQ :	<u>6 826,16 \$</u>
TOTAL :	78 680,48 \$

Il est proposé par Diane Bourgeois

Appuyé par Guy Lavoie

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du compte ci-haut mentionné.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

D.2) Groupe de géomatique AZIMUT Inc. / Abonnement

MRC12431/11/19

Administration générale

Groupe de géomatique AZIMUT Inc : facture n° 9495

Abonnement

	21 420,00 \$
TPS :	1 071,00 \$
TVQ :	<u>2 136,65 \$</u>
TOTAL :	24 627,65 \$

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement du compte ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

9. ADMINISTRATION

A) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 / RÉSOLUTIONS

A.1) Partie I – Administration générale

MRC12432/11/19

Il est proposé par Jean-Guy Hébert
Appuyé par Michel Noël
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant le traitement des élus, la gestion financière et administrative, la législation, le greffe, la gestion du personnel, l'aménagement, le soutien aux comités, le programme PAIR et la bâtisse et comportant des revenus et dépenses de 2 636 318 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.2) Partie II – Programme Rénovation

MRC12433/11/19

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant les différents programmes de rénovation et comportant des revenus et dépenses de 401 000 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

A.3) Partie III – Entente de gestion SDED

MRC12434/11/19

Il est proposé par Diane Bourgeois
Appuyé par Alex Desfossés-Cusson
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant l'entente de délégation de gestion à la Société de développement économique de Drummondville (SDED) et comportant des revenus et dépenses de 1 028 766 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.4) Partie IV – Développement territorial et régional

MRC12435/11/19

Il est proposé par Jean Parenteau
Appuyé par Carole Côté
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant la mise en œuvre de l'entente sur le Fonds régions et ruralité (FRR) et incluant Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) et comportant des revenus et dépenses de 693 791 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.5) Partie V – Entente de services Drummondville Matières dangereuses

MRC12436/11/19

Il est proposé par François Parenteau
Appuyé par Michel Noël
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant la mise en œuvre de l'entente de services, par Drummondville, pour la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions impliquant des matières dangereuses et comportant des revenus et dépenses de 35 876 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.6) Partie VI – Écocentre

MRC12437/11/19

Il est proposé par Alex Desfossés-Cusson
Appuyé par Benoit Bourque
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant le fonctionnement de l'Écocentre incluant la partie de la Régie intermunicipale de gestion des déchets et comportant des revenus et dépenses de 929 278 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

A.7) Partie VII – Enfouissement – Cueillette sélective

MRC12438/11/19

Il est proposé par Nathacha Tessier
Appuyé par Hélène Laroche
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant l'enfouissement, le recyclage et la cueillette sélective des matières résiduelles et organiques et comportant des revenus et dépenses de 3 476 374\$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.8) Partie VIII – Cours d'eau

MRC12439/11/19

Il est proposé par Diane Bourgeois
Appuyé par Thérèse Francoeur
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant la gestion des cours d'eau et d'autres fonctions et comportant des revenus et dépenses de 248 401 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

A.9) Partie IX – Évaluation foncière

MRC12440/11/19

Il est proposé par Hélène Laroche
Appuyé par Guy Lavoie
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant l'évaluation foncière, soit tenue à jour, l'équilibrage et autres responsabilités, des municipalités régies par le Code municipal et comportant des revenus et dépenses de 674 950 \$, soit adoptée.

Cette partie de budget exclut la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE

A.10) Partie X – Subventions CM (17 municipalités)

MRC12441/11/19

Il est proposé par Nathacha Tessier
Appuyé par Carole Côté
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant la contribution à différents organismes par les municipalités régies par le Code municipal et comportant des revenus et dépenses de 15 500 \$, soit adoptée.

Cette partie de budget exclut la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

A.11) Partie XI – Service d’inspection bâtiments et environnement

MRC12442/11/19

Il est proposé par Benoit Bourque
Appuyé par Guy Lavoie
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant l’inspection des bâtiments et d’autres fonctions et comportant des revenus et dépenses de 82 980 \$, soit adoptée.

Cette partie de budget exclut la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE

A.12) Partie XII – Forêt Drummond

MRC12443/11/19

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par Alex Desfossés-Cusson
ET RÉSOLU

QUE la partie du budget concernant la Forêt Drummond et comportant des revenus et dépenses de 411 319 \$, soit adoptée.

ADOPTÉE

B) PROJETS DE RÈGLEMENTS MRC-870 À MRC-881 SUR LES RÉPARTITIONS DES
SOMMES À PERCEVOIR PAR LES MUNICIPALITÉS EN 2020 / AVIS DE MOTION
ET DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

B.1) Règlement MRC-870 : Partie I – Administration générale

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie I – Administration générale – MRC-870

AVIS DE MOTION est donné par Alex Desfossés-Cusson qu’à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption le règlement MRC-870 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant le traitement des élus, la gestion financière et administrative, la législation, le greffe, la gestion du personnel, l’aménagement, le soutien aux comités, le programme PAIR et la bâtisse prévues pour l’exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-870 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.2) Règlement MRC-871 : Partie II – Programme rénovation

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie II – Programme Rénovation – MRC-871

AVIS DE MOTION est donné par Robert Julien qu’à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-871 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant les différents programmes de rénovation prévues pour l’exercice financier 2020.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Copie du projet de règlement MRC-871 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.3) Règlement MRC-872 : Partie III – Entente de délégation de gestion SDED

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie III – Entente de gestion SDED - MRC-872

AVIS DE MOTION est donné par Diane Bourgeois qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-872 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant l'entente de délégation de gestion à la Société de Développement économique de Drummondville (SDED) pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC- 872 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.4) Règlement MRC-873 : Partie IV – Développement territorial et régional

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie IV – Développement territorial et régional – MRC-873

AVIS DE MOTION est donné par Hélène Laroche qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-873 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant la mise en œuvre de l'entente sur le Fonds régions et ruralité (FRR) prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-873 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.5) Règlement MRC-874 : Partie V – Entente de services Drummondville - Matières dangereuses

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie V – Entente de services Drummondville - Matières dangereuses – MRC-874

AVIS DE MOTION est donné par Stéphane Dionne qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-874 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses relatives à la mise en œuvre de l'entente de services, par Drummondville, pour la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions impliquant des matières dangereuses prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-874 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

B.6) Règlement MRC-875 : Partie VI – Écocentre

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie VI – Écocentre – MRC-875

AVIS DE MOTION est donné par Thérèse Francoeur qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-875 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant le fonctionnement de l'Écocentre incluant la partie de la Régie intermunicipale et de gestion des déchets prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-875 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.7) Règlement MRC-876 : Partie VII – Enfouissement – Cueillette sélective

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie VII – Enfouissement – Cueillette sélective– MRC-876

AVIS DE MOTION est donné par Hélène Laroche qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-876 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant l'enfouissement et la cueillette sélective des matières résiduelles et des matières organiques prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-876 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.8) Règlement MRC-877 : Partie VIII – Cours d'eau

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie VIII – Cours d'eau – MRC-877

AVIS DE MOTION est donné par Diane Bourgeois qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-877 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant la gestion des cours d'eau et d'autres fonctions prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-877 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.9) Règlement MRC-878 : Partie IX – Évaluation foncière

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie IX – Évaluation foncière – MRC-878

AVIS DE MOTION est donné par Michel Noël qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-878 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant l'évaluation foncière, soit la tenue à jour, l'équilibration



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

et autres responsabilités des municipalités régies par le *Code municipal* prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-878 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.10) Règlement MRC-879 : Partie X – Subventions CM

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie X – Subventions CM – MRC-879

AVIS DE MOTION est donné par Nathacha Tessier qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-879 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant la contribution à différents organismes des municipalités régies par le *Code municipal* prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-879 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.11) Règlement MRC-880 : Partie XI – Services d'inspection bâtiments et environnement

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie XI – Service d'inspection bâtiments et environnement – MRC-880

AVIS DE MOTION est donné par Michel Noël qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-880 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant l'inspection en bâtiments, environnement et d'autres fonctions prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-880 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

B.12) Règlement MRC-881 : Partie XII – Forêt Drummond

Avis de motion et dépôt du règlement : Partie XII – Forêt Drummond – MRC-881

AVIS DE MOTION est donné par Albert Lacroix qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption, le règlement MRC-881 prévoyant les sommes nécessaires et suffisantes pour rencontrer les dépenses concernant la Forêt Drummond prévues pour l'exercice financier 2020.

Copie du projet de règlement MRC-881 est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

C) NOMINATIONS

C.1) Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels – Comité stratégique

MRC12444/11/19

CONSIDÉRANT QUE les MRC d'Arthabaska, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska ont procédé à la signature d'une entente afin de réaliser une démarche conjointe pour élaborer leurs PRMHHN;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette démarche, un comité stratégique composé notamment d'un élu par MRC et de représentants des sous-comités (eau, agricole et foresterie) sera formé;

CONSIDÉRANT QUE ce comité consultatif aura pour mandat de guider et de faire des recommandations au comité de travail à chacune des étapes de la démarche;

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par François Parenteau
ET RÉSOLU

DE NOMMER Carole Côté comme représentante de la MRC au comité stratégique, et ce, pour la durée du projet.

ADOPTÉE

C.2) Membres du comité administratif et de planification de la MRC

MRC12445/11/19

Le directeur-général par intérim rappelle que le maire de la Ville de Drummondville est d'office membre du comité administratif et de planification (CAP) conformément aux dispositions du règlement MRC-756 de la MRC de Drummond et de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté* (Projet de loi 77/2002, chap. 68).

Aussi, en vertu de l'article 2 du règlement MRC-756, le CAP est composé de sept membres du conseil dont le préfet, le préfet suppléant et cinq autres membres nommés par résolution lors du conseil de novembre de chaque année.

En conséquence, Carole Côté et Alexandre Cusson sont nommés d'office.

Il est proposé par Hélène Laroche : Que Nathacha Tessier soit candidate au poste de représentante au CAP. Nathacha Tessier accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Albert Lacroix : Que Jean-Guy Hébert soit candidat au poste de représentant au CAP. Jean-Guy Hébert accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Jean-Guy Hébert : Que Hélène Laroche soit candidate au poste de représentante au CAP. Hélène Laroche accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Michel Noël : Que Thérèse Francoeur soit candidate au poste de représentante au CAP. Thérèse Francoeur accepte sa mise en candidature.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Il est proposé par Thérèse Francoeur : Que Michel Noël soit candidat au poste de représentant au CAP. Michel Noël accepte sa mise en candidature.

Il n'y a pas d'autre mise en candidature. Ayant le même nombre de candidatures que de postes disponibles à titre de représentant pour le CAP, le conseil n'a pas à procéder au vote par ordre de mise en candidature.

Il est proposé par Yves Grondin
Appuyé par Robert Julien
ET RÉSOLU

QUE les sept élus suivants soient nommés membres du CAP :

- Mme Carole Côté
- M. Alexandre Cusson
- Mme Nathacha Tessier
- M. Jean-Guy Hébert
- Mme Hélène Laroche
- Mme Thérèse Francoeur
- M. Michel Noël

ADOPTÉE

C.3) Représentations de la MRC à la Table des MRC du Centre-du-Québec

MRC12446/11/19

CONSIDÉRANT QUE le 22 novembre 2017, le conseil a procédé à la nomination de trois élus pour représenter la MRC de Drummond à la Table des MRC du Centre-du-Québec, tel qu'il appert de la résolution MRC11875/11/17;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des règlements généraux de la Table des MRC du Centre-du-Québec (Table), les MRC doivent avoir trois représentants en tout temps, en occurrence, le préfet, le maire de la ville la plus peuplée et un maire représentant les autres municipalités;

CONSIDÉRANT les enjeux débattus à cette Table;

CONSIDÉRANT les nominations actuelles;

Il est proposé par Guy Lavoie
Appuyé par Stéphane Dionne
ET RÉSOLU

DE DÉSIGNER les trois représentants suivants pour représenter la MRC de Drummond à la Table des MRC pour un mandat de deux ans à compter de ce jour, à savoir :

1. Mme Carole Côté
2. M. Alexandre Cusson
3. Mme Hélène Laroche

ADOPTÉE



10. ÉVALUATION

A) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES

Le rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation au 1^{er} novembre 2019 est déposé. Il n'y a pas de question.

11. AMÉNAGEMENT

A) APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS ET DU PLAN D'URBANISME

A.1) Drummondville

A.1.1) Règlement n° RV19-5131-1

MRC12447/11/19

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement n° RV19-5131-1 modifiant son règlement de zonage n° 4300;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour but de permettre en cour avant, selon certaines conditions d'implantations, les garages privés isolés sur les terrains riverains à la rivière Saint-François dans divers secteurs;

CONSIDÉRANT les explications de la directrice de l'aménagement et des services techniques quant à ce dossier;

Il est proposé par Nathacha Tessier

Appuyé par Robert Julien

ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement n° RV19-5131-1 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement n° RV19-5131-1 à la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

A.2) Wickham

A.2.1) Règlement n° 2019-10-916

Adoption d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI)

MRC12448/11/19

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wickham a transmis pour approbation son règlement n° 2019-10-916 adoptant son règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeubles;

CONSIDÉRANT les explications de la coordonnatrice à l'aménagement quant à ce dossier;

Il est proposé par Michel Noël

Appuyé par Nathacha Tessier

ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement n° 2019-10-916 adoptant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeubles de la Municipalité de Wickham, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement n° 2019-10-916 à la Municipalité de Wickham.

ADOPTÉE

A.2.2) Règlement n° 2019-11-917

Modifier la définition de bâtiment agricole

MRC12449/11/19

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wickham a transmis pour approbation son règlement n° 2019-11-917 modifiant son règlement de zonage n° 2006-09-621;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour but de modifier la définition de bâtiment agricole;

CONSIDÉRANT les explications de la coordonnatrice à l'aménagement quant à ce dossier;

Il est proposé par Diane Bourgeois

Appuyé par Benoit Bourque

ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement n° 2019-11-917 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Wickham, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement n° 2019-11-917 à la Municipalité de Wickham.

ADOPTÉE

B) PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT DES SERVICES
D'INSPECTION – LEFEBVRE – ADDENDA

MRC12450/11/19

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond et la Municipalité de Lefebvre ont signé, en vertu de l'article 569 et suivant du *Code municipal du Québec*, en janvier 2016, le *Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a remplacé plusieurs règlements municipaux, dont celui sur les nuisances dans le contexte d'harmonisation des dispositions appliquées par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lefebvre a amorcé le processus afin de réviser ses règlements d'urbanisme afin qu'ils soient en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lefebvre a adopté un règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE certains ajustements de nature administrative doivent être effectués au contenu de l'entente;

CONSIDÉRANT QU'un addenda à l'entente est nécessaire afin de tenir compte de ces modifications;

Il est proposé par Carole Côté
Appuyé par Thérèse Francoeur
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le préfet et le directeur général par intérim à signer l'Addenda 1 applicable à au *Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection* avec la Municipalité de Lefebvre.

DE TRANSMETTRE l'addenda à la Municipalité de Lefebvre pour approbation et signature.

ADOPTÉE

C) PROJET DE RECHERCHE FORÊT DRUMMOND – DROIT DE COUPE –
AUTORISATION DE SIGNATURE

MRC12451/11/19

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond est propriétaire de lots de la Forêt Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a autorisé, par le biais d'une entente, la réalisation d'un projet de mise en place d'un dispositif de sylviculture d'adaptation aux changements climatiques;



CONSIDÉRANT QUE le protocole de recherche nécessite la coupe d'arbres dans les parcelles visées par le projet;

CONSIDÉRANT QUE la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond agit à titre de conseiller pour la MRC dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE des prescriptions sylvicoles seront préparées pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit signer une entente de droit de coupe avec la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond;

Il est proposé par Diane Bourgeois

Appuyé par Yves Grondin

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général par intérim à signer l'entente de droit de coupe avec la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond.

D'AUTORISER la directrice de l'aménagement et des services techniques à signer les prescriptions sylvicoles applicables au projet.

ADOPTÉE

12. GESTION DES COURS D'EAU

Aucun point

13. MATIÈRES RÉSIDUELLES

A) RESSOURCERIE TRANSITION

A.1) Désignation d'un représentant sur le conseil d'administration

MRC12452/11/19

CONSIDÉRANT les besoins grandissants de Ressourcerie Transition afin d'offrir un service adéquat permettant de détourner davantage de matières résiduelles de l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond soutient financièrement Ressourcerie Transition depuis 2005;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC de Drummond d'avoir un représentant au conseil d'administration de Ressourcerie Transition;

CONSIDÉRANT QUE Ressourcerie Transition a accepté d'avoir d'un représentant de la MRC sur son conseil d'administration ;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Il est proposé par Jean-Guy Hébert
Appuyé par François Parenteau
ET RÉSOLU

QUE la MRC de Drummond désigne Nathacha Tessier comme représentante de la MRC aux réunions du conseil d'administration de Ressourcerie Transition pour une période de deux ans.

ADOPTÉE

A.2) Aide financière pour l'année 2020

MRC12453/11/19

CONSIDÉRANT QUE le 11 octobre 2019, Ressourcerie Transition a transmis à la MRC de Drummond une demande d'aide financière d'un montant de 125 000 \$ pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 70 000 \$ est déjà prévu dans les prévisions budgétaires PGMR 2020 pour Ressourcerie Transition Inc. afin de la soutenir dans son fonctionnement et son développement;

CONSIDÉRANT les besoins grandissants de Ressourcerie Transition afin d'offrir un service adéquat permettant de détourner davantage de matières résiduelles de l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation des membres du comité administratif et de planification de mandater une firme pour procéder à l'analyse financière de Ressourcerie Transition;

Il est proposé par Diane Bourgeois
Appuyé par Albert Lacroix
ET RÉSOLU

DE MANDATER une firme de vérificateurs pour effectuer un rapport regroupant analyses et recommandations dans le but d'optimiser les opérations de la Ressourcerie.

DE RÉSERVER un montant additionnel de 27 500 \$, pour la firme de vérificateurs, à être pris dans le Fonds régions et ruralité pour le budget 2020. Si les conclusions du rapport sont satisfaisantes, de réserver un montant additionnel de 27 500 \$, qui pourrait être pris dans le Fonds régions et ruralité, pour la conclusion d'un 2^e rapport ou une subvention à la Ressourcerie Transition.

ADOPTÉE

A.3) Octroi d'un mandat à une firme de vérificateurs

MRC12454/11/19

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres par invitation de la MRC de Drummond pour l'analyse financière de l'entreprise Ressourcerie Transition;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par la direction générale et le département de comptabilité;



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

Il est proposé par Benoit Bourque
Appuyé par Nathacha Tessier
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L / s.r.l. pour l'analyse financière de l'entreprise Ressourcerie Transition, conformément au devis et à l'offre de services reçus le 18 novembre 2019.

D'AUTORISER un paiement maximal de 12 000\$, plus taxes, sur réception de la facture.

D'AUTORISER la direction générale à signer les documents y afférents.

ADOPTÉE

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) FONDS COMMUNAUTAIRE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE / ANNULATION
D'UNE DEMANDE PRÉALABLEMENT AUTORISÉE

MRC12455/11/19

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Sécurité publique avait recommandé au conseil des maires, par la résolution MRC11355/05/16, de remettre une somme de 400\$, prise du fonds communautaire dédié à la sécurité publique, à l'organisme Regroupement interculturel de Drummondville (RID);

CONSIDÉRANT QUE la demande date du printemps 2016;

CONSIDÉRANT QUE le projet rattaché à cette demande n'a jamais eu lieu et que l'organisme nous a confirmé par courriel que la demande est annulée;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert

Appuyé par Thérèse Francoeur

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution;

D'ANNULER la résolution MRC11355/05/16 qui autorisait une subvention de 400\$ à l'organisme Regroupement interculturel de Drummondville.

ADOPTÉE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

A) RAPPORT DU COMITÉ CULTUREL DE SEPTEMBRE / DÉPÔT

Monsieur Alexandre Cusson dépose le rapport du comité culturel de la rencontre du 25 septembre 2019. Il n'y a aucune question.



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

B) RAPPORT DU COMITÉ CULTUREL D'OCTOBRE / DÉPÔT

Monsieur Alexandre Cusson dépose le rapport du comité culturel de la rencontre du 23 octobre 2019. Il n'y a aucune question.

14. CORRESPONDANCE

A) INFORMATIONS GÉNÉRALES

18 septembre 2019	Corporation de développement communautaire Drummond / Demande de soutien financier à la MRC de Drummond
25 septembre 2019	Transport Québec / Invitation à la tournée régionale sur le financement de la mobilité au Québec qui a eu lieu le 18 octobre 2019 à Trois-Rivières
27 septembre 2019	MRC Bécancour / Demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de bien vouloir autoriser Accès-travail, de Victoriaville, à diffuser à leurs partenaires régionaux et aux MRC, les résultats du portrait diagnostique de l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes en région
27 septembre 2019	Festival Aux Goûts du Sanctuaire / Informations importantes destinées aux exposants
30 septembre 2019	Action Toxicomanie / Lettre de remerciement pour le soutien financier et explication des effets bénéfiques de ce soutien
30 septembre 2019	MRC des Maskoutains – Comité de revitalisation de la rivière Chibouet / Suite à l'article, assombrissant du travail du comité, paru le 21 septembre 2019 dans La Press, ceux-ci souhaitent démontrer les nombreuses initiatives qu'ils ont entreprises au courant de l'année
30 septembre 2019	FQM, MMQ, ADMQ et COMBEQ / Transmission du Répertoire complet de formation municipale 2019-2020
2 octobre 2019	Waste Management / Confirmation de la demande pour la poursuite des opérations de WM dans la phase 3B au lieu d'enfouissement technique de Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) et souhaite présenter des informations pertinentes au Conseil des maires
7 octobre 2019	PMA Assurances Inc. / Proposition d'ajout de protections d'assurance de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

7 octobre 2019	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS) / Invitation aux séances publiques d'information
9 octobre 2019	Fondation Sainte-Croix/Heriot / Lettre de remerciement pour la contribution financière
10 octobre 2019	Ressourcerie Transition Inc. / Demande de soutien financier
10 octobre 2019	Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec / Invitations aux assises annuelles qui se tiendra le 23 octobre 2019
11 octobre 2019	CIUSSS / Invitation à la conférence de presse de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
11 octobre 2019	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec / Versement du Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles pour le volet 2 de l'année 2019
15 octobre 2019	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur / Demande de candidatures pour le conseil d'administration du Cégep de Drummondville
15 octobre 2019	Société d'Histoire de Drummond / Renouvellement de protocole d'entente du fonds de soutien aux organismes culturels de la MRC de Drummond
17 octobre 2019	Fondation Sainte-Croix/Heriot / Demande de contribution volontaire
21 octobre 2019	Centre de services partagés du Québec / Contrat « Acquisition de services de mobilité cellulaire 2015-2025 » - Telus Communications Inc. devient le prestataire de services de premier rang
22 octobre 2019	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec / Invitation à un atelier permettant de recueillir les commentaires et les préoccupations, et à échanger sur les enjeux en matière de conservation et de mise en valeur de la faune
22 octobre 2019	Union des municipalités du Québec (UMQ) / Renouvellement de la cotisation à l'UMQ et au Carrefour du capital humain
25 octobre 2019	Bernier Fournier Avocats Inc. / Offre de services juridiques en droit municipal pour l'année 2020 pour la MRC de Drummond
28 octobre 2019	L'Association pulmonaire du Québec / Demande d'engagement à la 4e campagne provinciale « Villes et municipalités contre le radon »



Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Drummond

28 octobre 2019 Ministère des Transports du Québec / Avis de versement provisoire de la contribution financière pour l'organisation et l'exploitation de service en transport collectif en milieu rural – 2019

28 octobre 2019 Services Québec / Entente de subvention pour l'Entente sectorielle de développement pour l'attraction et la rétention de la main d'œuvre

15. DIVERS

Mme Hélène Laroche tient à souligner le départ à la retraite du directeur général, M. Mario Picotin et le remercier pour ses 31 années de service auprès de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Allocution de Mme Carole Côté remerciant Alexandre Cusson pour son excellent travail accompli au cours de son mandat à titre de préfet.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gilles Polus demande la façon de procéder pour qu'une municipalité fasse partie du projet d'aide financière pour des jardins collectifs. Mme Carrère répond à la question.

M. Gilles Polus demande qui est responsable de la forêt Drummond. Le préfet répond à la question.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

MRC12456/11/19

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par Michel Noël
Appuyé par Alex Desfossés-Cusson
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 23.

Alexandre Cusson
Préfet

Michel Royer
Directeur général par intérim